

Qu'est-ce que l'UNESCO ?



L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture des Nations Unies (UNESCO) a été créée en 1945 avec pour objectif de compléter les accords de coopération internationale en vigueur, essentiellement liés aux questions économiques et politiques. L'idée est ainsi de permettre une plus grande coopération en matière sociale, entendue au sens large, incluant les autres aspects de la vie humaine, tels que l'éducation et la culture. L'organisation vise à favoriser le dialogue interculturel en œuvrant pour l'accès à l'éducation, la valorisation du patrimoine culturel et naturel commun ou encore la collaboration scientifique internationale. L'idée d'une telle organisation remonte à la Société des Nations (SDN). En 1922, une Commission internationale de coopération intellectuelle (CICI) est mise en place par la SDN. Basée à Genève elle a une fonction consultative et est composée de personnalités élues et reconnues dans leur domaine (A Einstein, M. Curie). Elle est dotée en 1925 d'une agence exécutive, l'Institut International de coopération intellectuelle. Le travail de cette organisation est mis à mal par le déclenchement de la Seconde Guerre Mondiale. Sans en être l'organe successeur, l'UNESCO tire certains de ses fondements de la CICI. Dès 1942, des ministres de l'éducation se réunissent en Angleterre au sein de la Conférence des ministres alliés de l'Éducation (CAME) avec pour objectif de réfléchir à la reconstruction des systèmes éducatifs à l'issue du conflit mondial. Ils proposent en 1945 la création d'une organisation à vocation culturelle et éducative, et une conférence se tient en ce sens à Londres en novembre 1945.

Trente-sept États acceptent de signer l'Acte constitutif de l'organisation en 1946 et il est décidé que son siège sera à Paris. Elle regroupe à ce jour 195 États membres et est présidée par une Directrice Générale, actuellement Irina Bokova. L'UNESCO est composée d'un secrétariat regroupant la Direction générale et les agents répartis par secteurs de programmes, et de deux organes directeurs: la Conférence Générale et le Comité exécutif. L'organisation dispose également de bureaux hors sièges et d'organismes rattachés comme l'Institut International des Statistiques.

En agissant pour la consolidation des relations internationales au-delà du dialogue

politique, l'UNESCO a pu au cours des années intervenir dans des domaines variés. Dans les années 1950 et jusqu'à la fin des années 1990, l'UNESCO a particulièrement travaillé sur les questions liées à la lutte contre le racisme, ce qui a parfois conduit à des tensions internes et au départ de membres à l'image de l'Afrique du Sud en 1956. Dans le domaine culturel, la Campagne de Nubie ayant pour objectif de préserver les temples d'Abou Simbel des eaux montantes du Nil à partir de 1960, a amorcé le début d'une série de campagnes similaires, ayant permis de renforcer l'image de l'UNESCO par des actions concrètes (Acropole d'Athènes, ruines de Mohenjo-Daro au Pakistan, vallée de Katmandou au Népal). Ces actions de restauration et de préservation sont étroitement liées à l'action la plus connue de l'UNESCO : la préservation du patrimoine mondial de l'humanité. En 1972, l'adoption de la Convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel ainsi que la mise en place d'un Comité lié en 1976 ont concrétisé cet objectif. A partir de 1978 des sites sont inscrits au patrimoine mondial de l'humanité, liste qui regroupe à ce jour 1007 biens dans 161 pays. A cela s'ajoutent la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel (2003) et sur la protection la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005). L'UNESCO parvient ainsi à prendre en compte les dimensions sociales, culturelles et environnementales de la société contemporaine en favorisant les échanges sur ces thématiques. En matière scientifique et éducative, l'organisation favorise l'enseignement à distance dans le cadre de l'accès à l'éducation ainsi la coopération technique à l'image de son action en faveur de la création du Conseil Européen de Recherche Nucléaire (CERN) en 1953. De même, la création du programme *Man and Biosphere* en 1968 a pour objectif de développer les relations entre l'homme et la nature au niveau mondial. Ce programme vise à réduire la perte de la biodiversité et à renforcer les capacités des acteurs en la matière, en ayant une approche transversale tant écologique que sociale et économique. Des réserves « biosphère » sont par exemple créées afin de mettre en place cet objectif.

Une organisation à vocation incertaine instrumentalisée ?

La diversité des actions de l'UNESCO, si elle permet à l'organisation une approche multidimensionnelle, elle constitue également une source de dispersion. De même, les évolutions contemporaines ont poussé l'organisation à se recentrer et à préciser sa vocation. Le caractère globalisé et instable du monde contemporain est ainsi conçu comme une opportunité pour l'UNESCO d'agir et de démontrer grâce à la recherche, l'éducation et la culture, l'importance de la coopération multi-acteurs.

Derrière son rôle intellectuel et culturel, l'UNESCO revêt de plus en plus une fonction géopolitique importante. En tant qu'organisme onusien ancien et reconnu, son intégration devient un objectif de reconnaissance internationale. A cet égard, la Palestine a rejoint l'organisation en 2011, causant un arrêt des contributions financières des Etats Unis qui représentent plus d'un cinquième du budget de l'UNESCO. De même, la volonté du Kosovo, indépendant depuis février 2008, de rejoindre l'organisation onusienne atteste de ce même objectif de reconnaissance et de légitimation internationale.

A une autre échelle, l'inscription de biens au patrimoine mondial de l'humanité consiste en un enjeu croissant pour nombre de pays, notamment en développement. Les retombées économiques escomptées tendent à favoriser la valorisation du patrimoine, à des fins plus mercantiles que développementales. En effet, on constate de nombreuses mises en tourisme et autres formes de valorisation tournée vers l'extérieur et la valorisation économique, plutôt que vers le développement de projets au niveau local profitant réellement aux populations. Aussi, la patrimonialisation de l'espace est de fait inégalitaire, et si des pays comme l'Italie regroupent près de 50 biens listés au patrimoine mondial de l'humanité, d'autres n'en possèdent aucun. Enfin, la crise actuelle en Syrie et les actions menées par Daech sur le site de Palmyre mettent en exergue la faiblesse de l'organisme en matière de protection réactive et immédiate. Si la Directrice Générale a qualifié récemment de « crime de guerre », les atteintes portées au site de Palmyre, aucun instrument juridique ou technique ne permet d'intervenir concrètement en matière de protection de la culture en contexte de crise.

Si l'UNESCO semble avoir atteint un certain nombre de ses objectifs en matière de dialogue interculturel, son adaptation accrue à l'échelon local ainsi qu'à de nouveaux contextes, permettrait de renforcer cette dynamique.

Jessica SOME

31 août 2015

<http://les-yeux-du-monde.fr/category/ressources>